

SOCIETE MAURITANIENNE D'ÉLECTRICITE  
CELLULE CHARGÉE DES MARCHES  
COMMISSION DES MARCHES D'INVESTISSEMENT (CMI)

Procès-verbal n°19/CMI/2022 du 21/07/2022

.....

L'an deux mille vingt-deux et le vingt et un juillet à **12 heures TU**, la Commission des Marchés d'Investissement de la SOMELEC s'est réunie sous la présidence de son Président, M. Cheikh Abdellahi BEDDA, Directeur Général, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

----- 0 -----

<b>II</b>	Examen et approbation du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la fourniture du matériel de réseau électrique pour les lots 2 et 4 du projet de l'électrification de la zone de production agricole dans la vallée. <b>DAO n°04/CMI/2022</b>
-----------	---

Après délibérations, **la commission a pris la décision suivante :**

« Elle approuve le rapport d'évaluation présenté par la sous-commission d'évaluation et attribue le marché suivant le lotissement ci-après:  
- **Lot n°3 (Quincaillerie)** est attribué au **groupement DES & GENICERVICES** pour un montant de **487 630,32 € HT/HD** et pour **un délai maximal de 90 jours**.  
- la consultation est déclaré infructueuse pour les **Lot n°1 (Câbles électrique)** et **Lot n°2 (Transformateurs et cellules)** »